



DECISION DG/2023/03

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La Directrice du Centre Hospitalier de GRASSE;

VU le Code de la Santé Publique, et en particulier les articles L. 6143-7, R. 6145-70 et D. 6143-33 à 35,

VU la loi n° 2009-879 du 21 Juillet 2009 et notamment son article 10,

VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du Directoire des établissements publics de santé,

VU la décision de nomination de Madame Nicole SPIELMANN en date du 1^{ER} novembre 1999 en qualité d'Ingénieur Hospitalier et, au vu de l'organigramme de Direction modifié en date du 02 janvier 2023, la désignant Directrice Adjointe du Département des Ressources Opérationnelles,

VU l'arrêté de l'ARS PACA en date du 27 décembre 2022 portant désignation de Madame Erika CASSAN en qualité de Directrice du Centre Hospitalier de Grasse à compter du 02 janvier 2023,

DECIDE

SECTION 1 – DISPOSITIONS GENERALES

Article 1

Sont de la compétence du Directeur :

- Les attributions exercées après concertation avec le directoire, en application de l'article L. 6143-7 du code de la santé publique,
- Les conventions de partenariat conclues avec des organismes ou établissements Extérieurs,
- Les décisions d'ester en justice,
- Les décisions de choix des avocats et officiers ministériels,
- Les contrats d'emprunt,
- Les décisions relatives aux dons et legs,
- Les ordres de mission des membres de l'équipe de direction,
- Les décisions d'attribution de logement,
- Ainsi que tous les autres actes, documents et correspondances qui, en raison de l'importance de leur objet, engagent le Centre Hospitalier de GRASSE et notamment la signature de tous les courriers adressés aux autorités de tutelle (ARS, Ministère...), à la Préfecture, aux élus, au Président du Conseil de Surveillance ou Vice-président, aux autorités de Police et de Justice....

SECTION 2 – ACTES ADMINISTRATIFS

Article 2

Délégation *permanente* de signature est donnée à **Madame Nicole SPIELMANN**, Directrice Adjointe du Département des Ressources Opérationnelles, à l'effet de signer tous les actes administratifs, documents et correspondances concernant les affaires de ce Département.

En cas d'empêchement de **Madame Nicole SPIELMANN**, la même délégation est donnée à :

Pour les actes, documents et correspondances relatifs aux opérations de travaux, services techniques et maintenance :

Monsieur Patrick FAVREAU, Ingénieur Hospitalier
Madame Florence CHAISE, Technicien Supérieur Hospitalier

Pour les actes, documents et correspondances relatifs aux équipements biomédicaux et généraux :

Madame Laurence DORNE, Ingénieur Biomédical
Madame Florence CHAISE, Technicien Supérieur Hospitalier

Pour les actes, documents et correspondances relatifs à la sécurité des biens et des personnes, à la sûreté et au service logistique :

Madame Anna PEREIRA, Technicien Supérieur Hospitalier
Madame Florence CHAISE, Technicien Supérieur Hospitalier

Pour les actes, documents et correspondances relatifs au système d'information et à l'innovation numérique :

Monsieur Alexandre MAIGNOT, Responsable du Système d'Information
Madame Florence CHAISE, Technicien Supérieur Hospitalier

Article 3

Délégation *permanente* est également donnée à **Madame Nicole SPIELMANN**, Directrice Adjointe du Département des Ressources Opérationnelles à l'effet de déposer plaintes, ou d'exercer un pouvoir de police.

En cas d'empêchement de **Madame Nicole SPIELMANN**, la même délégation est donnée à :

Monsieur Patrick FAVREAU, Ingénieur Hospitalier
Madame Anna PEREIRA, Technicien Supérieur Hospitalier

Article 4

Délégation *permanente* est également donnée à **Madame Nicole SPIELMANN**, Directrice Adjointe du Département des Ressources Opérationnelles, à l'effet de signer toutes les pièces justificatives de dépenses sur le périmètre du Département hors engagements relevant de la responsabilité du GHT 06.

En cas d'empêchement de **Madame Nicole SPIELMANN**, la même délégation, dans la limite d'un plafond de dépenses de 5.000€, est donnée à :

Madame Laurence DORNE, Ingénieur Biomédical
Monsieur Alexandre MAIGNOT, Responsable du Système d'Information
Madame Florence CHAISE, Technicien Supérieur Hospitalier
Monsieur Patrick FAVREAU, Ingénieur Hospitalier
Madame Anna PEREIRA, Technicien Supérieur Hospitalier

Article 5

Délégation *permanente* est également donnée à **Madame Nicole SPIELMANN**, Directrice Adjointe du Département des Ressources Opérationnelles, pour exercer les fonctions de comptable matières au sens de l'instruction comptable M21 pour l'ensemble des approvisionnements.

Madame Laurence DORNE, Ingénieur Biomédical
Monsieur Alexandre MAIGNOT, Responsable du Système d'Information
Madame Florence CHAISE, Technicien Supérieur Hospitalier
Monsieur Patrick FAVREAU, Ingénieur Hospitalier
Madame Anna PEREIRA, Technicien Supérieur Hospitalier

Article 6

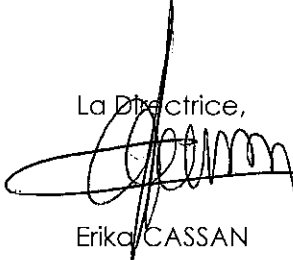
Délégation *permanente* de signature est également donnée à **Madame Nicole SPIELMANN**, Directrice Adjointe du Département des Ressources Opérationnelles, pour tout acte dressé et toute décision prise en tant qu'Administrateur de Garde pour les périodes déterminées par le tableau de gardes administratives du Centre Hospitalier de Grasse,


A ce titre, **Madame Laurence DORNE**, Ingénieur Biomédical, bénéficie de la même délégation dans le cadre des gardes administratives,

Article 7

La présente délégation entre en vigueur à compter de ce jour. Elle annule et remplace toutes les délégations consenties précédemment.

GRASSE, le 02 Janvier 2023

La Directrice,

Erika CASSAN



Centre Hospitalier de GRASSE
CENTRE
HOSPITALIER
de GRASSE
1000 AVENUE MICHELLE D'ORVILLE

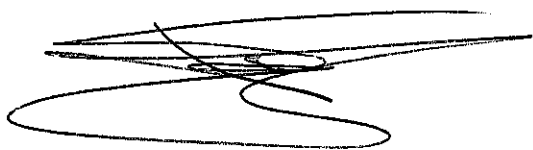
Spécimen de signature de
Madame Nicole SPIELMANN



Spécimen de signature de
Madame Laurence DORNE



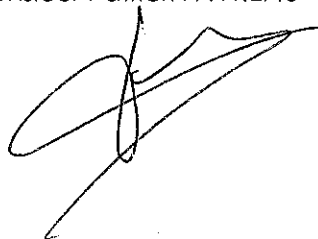
Spécimen de signature de
Monsieur Alexandre MAIGNOT

A complex, stylized handwritten signature consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

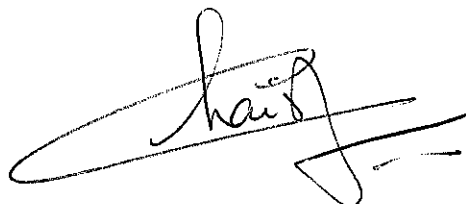
Spécimen de signature de
Madame Anna PEREIRA

A handwritten signature starting with a large, circular loop, followed by a vertical stroke and a small horizontal stroke at the bottom.

Spécimen de signature de
Monsieur Patrick FAVREAU

A handwritten signature with a large, sweeping loop on the left and a sharp, diagonal stroke extending to the right.

Spécimen de signature de
Madame Florence CHAISE

A handwritten signature featuring a large, horizontal loop on the left and a vertical stroke on the right, with the name 'Chaise' written in cursive across the middle.